



LE MOT DU PRÉSIDENT



LA SALEVIENNE VOUS
PRÉSENTE TOUS SES VŒUX DE
BONHEUR POUR

2024

LA SALEVIENNE
4, ANCIENNE ROUTE D'ANNECY
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Le président et le conseil d'administration vous souhaitent une excellente année avec le plaisir de vous revoir à nos rencontres. Vive 2024 !

Claude Mégevand.

ACTUALITÉS

Cotisation

Elle reste inchangée à 40 €. Merci à tous ceux qui souhaitent continuer leur parcours avec La Salévienne de retourner leur adhésion au plus vite pour éviter toute

relance administrative par notre secrétaire. Vous pouvez payer votre cotisation à partir de notre site internet, par virement ou par chèque selon votre désir.

Conférences

Vous serez informés par courriel au moins dix jours avant la conférence. Cette année nous envisageons une visite du musée savoisien et une visite du château de Viry.

En prévision, nous avons une conférence d'Alain Mélo sur « barguignons, sardes,

moldardiers, péages, pique-meurons...histoire de mobilité, de circulation et d'enracinement autour de Genève », une autre au mois d'avril sur « *la ferme des bois* », par Jean-Louis Sartre et Claude Mégevand. Les deux dates vous seront confirmées ultérieurement ainsi que le lieu.

Dates à retenir

20 janvier 2024, conférence de Dominique Bouverat à Cercier (lieu et heure à confirmer).

10 février 2024, 14h30, conférence « Les clochers savoyards », par Christian Regat, salle du conseil à Andilly.

En 2024, de nouvelles réunions auront lieu pour relancer les animations sur le plateau des Bornes. Vous-voulez participer ou vous investir dans cette section ?

Rendez-vous à 18 h 00 les vendredis suivants :

2 février 2024, à Arbusigny Chalet du ski de fond,

23 février 2024 à Cruseilles, salle du gymnase des Ébeaux,

29 mars 2024 à Menthonnex-en-Bornes, salle du conseil,

26 avril 2024 à Vovray-en-Bornes (ancienne école),

7 juin 2024 à Arbusigny, chalet du ski de fond,

28 juin 2024, à Cruseilles, salle du gymnase des Ébeaux.

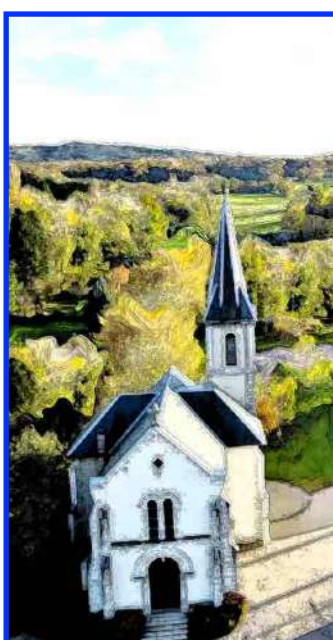
Pour de plus amples informations, merci de contacter Nathalie Debize au 06 69 46 18 91, ou par mail, les-bornes@la-salevienne.org.

À PARAÎTRE EN 2024

Une monographie de la paroisse de Chênex au Pays du Vuache

L'auteure, qui s'est intéressée un peu par hasard au sujet, avoue elle-même « jamais je n'aurais imaginé que l'histoire de ce si modeste village de notre canton pût être aussi dense et aussi captivante ! ».

Chênex fut le siège d'une seigneurie féodale tenue par la famille de Chesnay, dont l'auteure retrace à grands traits l'histoire généalogique, famille qui s'éteindra par les mâles au début XVI^e siècle, non sans avoir servi les comtes de Genève, puis les Savoie. Elle compte l'illustre saint François de Sales au nombre de ses descendants. Leur antique château féodal tombera en ruines ; leurs successeurs, les



Église de Chênex. Collection Dominique Miffon.

nobles Mestral de Germagny, se firent bâtir alors un magnifique château « *Renaissance avec ses tours carrées et rondes* ». Las ! Ils l'habiteront peu, fuyant les Bernois et le protestantisme, ils se réfugieront au pays de Cruseilles. Leur château sera ruiné pendant les guerres de 1590. Quelle destinée pour les habitants de Chênex d'être soumis au régime bernois et au prêche de ses pasteurs, alors qu'en limite de leur paroisse, leurs voisins du Vuache restaient en territoire catholique ? Des temps de misère toute nue ! Genève, pour prise de guerre, s'empara de tous les biens de l'Église, la paroisse en resta exsangue et les habitants traumatisés.

Après que le catholicisme soit restauré sur le pays, Chênex est rattachée à Viry mais retrouve son statut de paroisse en 1667, et sert alors de centre culturel aux catholiques de Valleiry qui, elle, restera protestante jusqu'en 1754. Mais la Révolution brouille la donne. En 1805, Chênex est rattachée à Valleiry pour le spirituel. C'est là que démarre la flamboyante épopée des gens de Chênex qui, hypothéquant même leurs biens, se battent ardemment auprès des administrations pour recouvrer leur paroisse, malgré les fourberies du maire et du curé de Valleiry.

Ils y sont parvenus. Mais il fallait se rendre à l'évidence, pendant des siècles faute d'entretien, devenue temple puis abandonnée, le nant qui la bordait par ses furieuses crues sapant ses fondations et emportant les tombes du cimetière... Il fallait construire une nouvelle église. Oui mais ! la paroisse est si pauvre, où trouver les fonds ? L'obstination de ses paroissiens ne désarma pas. Ils s'acharneront à arracher les finances nécessaires. La France, bonne fille envers sa nouvelle province qu'elle voulait séduire, accordera quelques subsides pour la construction de l'édifice sacré, de l'école et de la mairie.

L'église possède aujourd'hui un patrimoine intéressant recensé aux monuments historiques, dont un sublime tabernacle avec son baldaquin « nettement flamboyant » qui proviendrait de la chartreuse de Pomier. Ce ne fut pas le seul don des chartreux. Quant à l'orgue, il fut offert par la personnalité la

plus emblématique du village, reconnue universellement pour son humanisme transcendant : le cardinal monseigneur Duval.

Tout au long de ces pages, nous parcourons l'histoire au pas quasi quotidien de ce peuple de paysans souvent miséreux d'où émergent quelques notables et des nobles bien nantis. Un peuple attachant, obstiné, dont les plus pauvres sont obligés de s'exiler dans la banlieue genevoise. Des habitants engagés dans leur sphère géographique « cantonale », leurs liens privilégiés avec des paroisses avoisinantes, particulièrement Germagny et Bellosy, leurs démêlés houleux avec Valleiry. La grande Histoire qui broie les individus, les hommes appelés à devenir soldats, les petits métiers, les tragédies individuelles révélées par les faits divers, les frondes entre Rouges et Blancs, la création de l'entreprise Gondret, les affres de la dernière guerre, mais aussi... certains moments euphoriques vécus par la communauté. C'est toute une histoire...

Mais c'est aussi au sujet de la portion congrue sur les dîmes de Valleiry que réclamait le curé de Chênex à la ville de Genève en 1733, que la juridiction du Sénat de Savoie fut finalement reconnue pour la première fois pleinement sur des terres du Chapitre et Saint-Victor appartenant à Genève. Et cela, c'est de la grande Histoire !

Dominique Miffon.

« Au Pays du Vuache, découverte d'un ensemble de pierres à cupules parmi des blocs erratiques charriés par les glaciers »

À la suite de notre découverte de nouvelles pierres à cupules, durant l'hiver 2020-2021 aux confins de Dingy-en-Vuache, Chênex, Jonzier-Épagny et Vers, une vérification de la géolocalisation des pierres à cupules déjà référencées dans le Pays du Vuache a été réalisée.

Une prospection complémentaire du site a continué pendant l'hiver 2022-2023, incluant le dénombrement et le contrôle de tous les blocs erratiques



Pierre à cupule. Photographie de Ryck Huboux.

rencontrés dans ce petit massif boisé du Genevois. Cet effort a été récompensé par la présence d'autres pierres à cupules. La restitution de ces résultats sera publiée prochainement dans un fascicule dédié aux

Ryck Huboux.

« pierres à cupules du Pays de Vuache » afin de mieux connaître et préserver ce patrimoine archéologique. Le site étudié pourrait être le plus dense en piémont des pays de Savoie.

Un ouvrage sur Lucie Colliard, une savoyarde révolutionnaire

En co-édition avec une coopérative d'édition, rédigé par feu Philippe Duret et Dominique Miffon.

ÇA S'EST PASSÉ

La Salévienne poursuit le projet Genius Loci

La Salévienne continue ses actions de valorisation du patrimoine du territoire. Les parcours de découverte de Cruseilles et Vulbens ont été finalisés en 2023 avec des panonceaux installés sur le terrain. Un dépliant du plan des parcours sera bientôt édité. Par ailleurs, la collaboration avec la start-up « Genius Loci » se poursuit. Un petit groupe de travail a été constitué pour alimenter 35 médaillons en inox munis d'un QR Code. Ils sont dorénavant posés dans la région du Salève sur des sites ou bâtiments patrimoniaux. Vous pouvez retrouver leur localisation sur le site geniusloci.com/carte et ensuite les scanner avec votre smartphone pour participer à un jeu de questions/réponses illustrées. Faites l'expérience et diffusez l'information autour de vous, particulièrement auprès des plus jeunes. Genius Loci a remporté le prix du public au Salon des Inventions de Genève et était présent au Salon du Patrimoine de Paris. L'application d'ailleurs a été présentée à Stéphane Bern.



L'équipe de Genius Loci, Stéphane Cruchon, Eglé Cruchon et Julien Suard en compagnie de Stéphane Bern. Photographie de Genius Loci.

Pierre Cusin.

Le salon du livre du Genevois au Vitam de Neydens : une réussite

Après deux éditions organisées à la Chartreuse de Pomier, la Salévienne a choisi le centre de loisirs du Vitam pour cette manifestation. Madame Catherine Néri et toute son équipe Migros ont gracieusement mis à disposition la galerie commerciale le samedi 21 octobre. Ainsi, quatre-vingts auteurs, éditeurs, sociétés savantes... ont pu proposer une gamme variée d'ouvrages concernant notre région. Plusieurs écrivains ont dédicacé leurs dernières parutions et le

public fut nombreux. Merci à l'équipe d'organisation ainsi qu'aux communes de Neydens, Andilly et à la Communauté de Communes du Genevois pour leur soutien. La Salévienne donne d'ores et déjà rendez-vous à l'automne 2025 pour une prochaine édition.

Pierre Cusin.



Didier Bovard et son hydrocycle, au salon du Livre. Collection Pierre Cusin.

Jean-Vincent Verdonnet, un bel hommage à Bossey pour le centenaire de la naissance du poète

La soirée organisée par La L en l'honneur du poète du Genevois à la renommée internationale a rassemblé une centaine de personnes à la salle des fêtes.

Qui aurait imaginé qu'une soirée dédiée à la poésie puisse rassembler une centaine de personnes à Bossey ? Pas grand monde, et sans doute pas les organisateurs de cet hommage à Jean-Vincent Verdonnet, qui avait lieu vendredi 27 octobre 2023, pour le centenaire de la naissance du poète du Genevois à la renommée internationale.

L'évènement piloté par la Société d'histoire régionale La Salévienne, en collaboration avec la commune et la famille du poète, avait débuté vers 18 heures.



De droite à gauche, Virginie Duby-Muller députée, Jean-Luc Pécorini, maire de Bossey, Pierre Cusin, vice-président de La Salévienne et Mijo Verdonnet. Photographie de D.Ernst.



Pose de la plaque. Photographie de Pierre Cusin.

Au cœur du bourg, famille et officiels ont dévoilé la plaque commémorative installée sur la maison natale du poète. Quelques instants plus tôt, le maire, Jean-Luc Pécorini, avait évoqué ses liens complexes avec la

poésie, mais aussi l'attachement de Jean-Vincent Verdonnet à Bossey. L'assemblée avait ensuite rejoint la salle des fêtes pour une soirée poétique et musicale conçue et animée par Marie-Claire Bussat-Enevoldsen, biographe et amie de l'écrivain. Après quelques discours, Pierre Cusin, vice-président de La Salévienne, la députée Virginie Duby-Muller et Mijo Verdonnet, veuve de Jean-Vincent, le temps fut comme suspendu durant une heure, alors que Marie-Claire détaillait le parcours de vie et l'œuvre du poète de Bossey.

Une évocation ponctuée par la lecture de superbes poèmes du bossaty, délicatement accompagnés à la guitare par Jean Boutry. Ce dernier proposa également d'autres

textes de Verdonnet mis en musique par ses soins. Tout au long de cet hommage, des intermèdes musicaux proposés par Sacha Sprüngli (tuba) et Ludovic Vuichard (cor d'orchestre) apportaient encore un supplément d'âme à cette soirée particulière. Ravis par ces nourritures spirituelles, les

participants n'en ont pas moins apprécié l'apéritif dinatoire offert par la commune qui a conclu cet hommage au poète.

Dominique Ernst.



Les musiciens et Marie-Claire Bussat-Enevoldsen. Photographie de D.Ernst.



Plaque commémorative du centenaire de la naissance de Jean-Vincent Verdonnet. Photographie de Pierre Cusin.

Beau succès pour la conférence du samedi 28 octobre 2023 de Françoise Ballet

Après l'accueil chaleureux de Madame le maire de Vers, Françoise Ballet, archéologue, conservatrice en chef honoraire, a su partager avec plus de 50 auditeurs « *La Mémoire des pierres* » en nous présentant la chronologie et la diversité des gravures rupestres de Savoie. Ce riche patrimoine archéologique qu'elle étudie depuis 30 ans témoigne de la présence des peuplements humains qui parcourent les pays de Savoie depuis plus de 5 000 ans... Il est particulièrement important en Maurienne avec près de 2 000 roches gravées réparties sur environ 130 sites de 21 communes. Les remarquables relevés numériques d'Olivier Veissière, devenus un véritable patrimoine, favorisent la compréhension de certains détails peu discernables à l'œil nu, et contribuent à la sauvegarde de ces pierres exposées à l'épreuve du temps dans leur milieu naturel.

Nous aurons l'occasion de revenir sur le sujet au printemps 2024 afin de mieux connaître notre patrimoine local, certes moins abondant qu'en Haute Maurienne, mais tout aussi important, en l'occurrence les pierres à cupules du pays du Vuache. L'objectif est d'envisager des actions de sensibilisation des usagers de la nature, des communes et des propriétaires fonciers pour



Françoise Ballet. Photographie de Nathalie Debize.

ensemble étudier des mesures de préservation de ce patrimoine rupestre original. À cette occasion, La Salévienne présentera les résultats des prospections de terrain d'octobre 2020 à mars 2023 sur les bois du Mont, les bois aux Reynauds et les environs.

Evelyne Spaeter, Ryck Huboux.

Cernex, la croix de la Motte ressuscitée !

Située au hameau de la Motte, au bord de la route de Chavannaz, cette croix en fonte était depuis un certain temps bien rangée, mais dans un carton et en 17 morceaux !

En lisant l'article dans la revue « Du Salève au Vuache », du secteur de la paroisse de Saint-Julien-en-Genevois qui relatait la remise en place de la croix de Pierre-Grand à Bossey, croix qui avait subi les affres de la tempête de 1999, le conseil municipal de Cernex, avait toute suite réagi pour lancer la restauration de la croix de la Motte.



La croix de la Motte, avant sa restauration.
Photographie de Michel Brand.

Contacté par mes soins, M. Didier Raphoz, artisan métallier à Esserts-Salève, a donné son accord pour un réassemblage à la soudure de tous les éléments et même de recréer un élément manquant. Travail, qui au départ pouvait sembler incertain au vu du nombre et de la petitesse de certains morceaux ; un grand merci à lui pour avoir réalisé cette restauration méticuleuse.

Puis l'entreprise Gandy de Viry fut sollicitée par la mairie de Cernex pour la remise en place de la croix sur son magnifique fût en granite. Il lui a été également demandé de rechapir les lettres gravées dans le granite

du socle afin qu'elles soient de nouveau lisibles. Maintenant on peut lire clairement : « CROIX DU VILAGE DE LA MOTTE », avec une faute d'orthographe originelle du graveur ! On peut supposer qu'il s'agit d'une croix de mission.

La croix en fonte, maintenant restaurée, et renforcée est en place depuis le 21 juillet 2023. Elle porte sur son pied la mention « DOMMARTIN 139 ». Il s'agit du nom de la fonderie et émaillerie de Dommartin-le-Franc, située en Haute-Marne, ainsi que du n° de référence de la croix qui figure sur la planche 59 du catalogue paru en 1928, précisant sa hauteur 1,27 m et son poids 11,5 kg

Cette croix, patrimoine de la commune, retrouve ainsi toute sa place.

Merci à la municipalité de Cernex, pour son implication et sa participation financière qui a permis de donner suite à cette belle restauration.

Michel Brand.



La croix de La Motte restaurée. Photographie de Michel Brand.

Dons

Dons de Georges Dallemagne et le Groupe histoire de Challex :

- *La Famille Depéry à Challex, 300 ans d'histoire*, par Françoise et François Depéry, 111 p.
- *Commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918 à Challex*, brochure
- *La vie de Jean-Irénée Depéry, évêque de Gap, natif de Challex (Ain)*.
- *Vous avez dit frontière ? Tout savoir sur les frontières de nos villages... hier, aujourd'hui, demain*, d'après l'exposition du 12 au 20 octobre 2019 à Challex, 59 p.

Don de Maurice Sartre :

- *Une traversée de siècle : la vie droite du bâtonnier Pierre Guy (1893-1984)*, originaire du Faucigny, Pierre Guy traversera les deux guerres, celle de 14-18, sur le front d'Orient et celle de 39-45, comme bâtonnier à la cour de Grenoble où il a eu à défendre les miliciens lors de l'épuration, 2022, 320 p.

Dons de Jean-François Délias :

- *Le camp du bout du monde, 1942 des enfants juifs de France à la frontière suisse*, par Emmanuel Haumann, 1984, 260 p.
- *Récits de vie sous l'occupation, des savoyards racontent*, par Renate Carrière et M-C Grange-Pétraz, 2010, 254 p.
- *Adèle Barrucand, une savoyarde dans l'action sociale, 1939-1945*, par Christine Peuraud, 2017, 327 p.
- *Retour à la vie, l'accueil en Suisse romande d'anciennes déportées françaises de la Résistance (1945-1947)*, par Éric Monnier et Brigitte Exchaquet-Monnier, 2013, 411 p.
- *Paul Touvier et l'Église, rapport de la commission historique instituée par le cardinal Decourtray*, sous la direction de René Raymond, 1992, 417 p., Paul Touvier est originaire de Chambéry.

- *Les maquis de l'Ain*, par le colonel Henri Romans-Petit, 1974, 166 p.

- *Les chantiers de jeunesse : avoir 20 ans sous Pétain*, par Olivier Faron, 2011, 373 p.

- *Les clandestins de Dieu, CIMADE 1939-1945*, par Jeanne Merle d'Aubigné et Violette Mouchon, 1989, 221 p.

- *L'épuration, 1943-1953*, par Herbert Lottman, 1986, 532 p.

- *Pétain*, contribution à un dossier par Daniel & cie avec le concours de l'ANACR, 1975, 74 p.

- *Bientôt, la Liberté, une chronique de la seconde guerre mondiale à Passy, Saint-Gervais, les Contamines et Servoz*, par Pierre Dupraz, 1996, 255 p.

- *La liberté est au bout du chemin, libération de la Haute-Savoie*.

- *Les congrégations religieuses, de la France au Québec, 1880-1914*, par Guy Laperrière, évocation de la sœur Borgel de Présilly qui a introduit « la Présentation de Marie » au Canada, 2 volumes.

- *La Suisse est-elle gouvernable ?*, par Georges-André Chevallaz, 1984, 248 p.

Dons de Maurice Sublet :

- *Saints et saintes de France, des premiers martyrs à nos jours*, par Denys Prache, 1988, 113 p., dont saint François de Sales, saint Bernard de Menthon...

- *Les saints*, par Alison Jones, 1995, 256 p.

- *Accusés levez-vous ! photos et documents rares des grands procès*, par Caroline Pigozzi et Jean-Yves Le Borgne, 2022, 348 p.

- *Les maquisards, combattre dans la France occupée*, par Fabrice Grenard, 2019, 603 p.

- *La Captivité, histoire des prisonniers de guerre 1939-1945*, par Yves Durand, 1980, 542 p.

- *Cathédrales et abbayes romanes de France*, par Marcel Aubert et Simone Goubet, 1965, 657 p.

- *Les vins de Genève*, par Gérard Pillon et Jean-Daniel Schlaepfer, 1993, 141 p.

- *Des villes en Suisse, Genève, Lausanne, Fribourg, etc.*, par Jean-Pierre Moulin, 1987, 206 p.

- *La Suisse, de la formation des Alpes à la quête du futur, le passé, le présent et l'avenir* à travers textes et documents, 1975, 699 p.

- *Découvrir La Suisse*, 1990, 448 p.

- *De la cession des créances*, thèse de doctorat de Claude-Joseph-Léonce Duparc, 1867, 120 p.

- *Voreppe, 24 juin 1940*, 25 p.

- *Grands et Petits vins de France*, préface de Jean Carmet, 1992 (dont les vins de Savoie).

- *Histoire de Pierre du Terrail, dit le Chevalier Bayard sans peur et sans reproche*, par M. Guyard de Berville, 1829, 395 p.

- *Registre de la population de Cernex*, d'après la situation du 31 décembre 1857 au 1^{er} janvier 1858.

- *Courriers et circulaires du Préfet de Haute-Savoie aux communes de 1949 à 1968*.

- *Cartes de la guerre de 14-18*.

- Le journal « *Toujours là* » de *l'amicale nationale des stalags* (abonnement de René Sublet)

Dons de Ryck Huboux :

- *Le grenier imaginaire, objets de mémoire*, par Jean-François Robert, 2000, 143 p.

- *Les Chamays : 1350-2007, histoire d'une famille entre Genève et Savoie*, par Charles Antoine Chamay.

- Quelques exemplaires du journal *l'Essor Savoyard* des années 1950.

- *Disparition de la ferme Brique à Jonzier-Epagny*, juillet 2021, par Ryck Huboux.

- *La succession testamentaire dans le pays de Vaud à l'époque savoyarde (XIII^e-XVI^e siècle)*, thèse de Jean-François Poudret, 1955, 371 p.

Don de M. Keller :

- Un ensemble de documents notariés concernant le géomètre Lavanchy de Taninges puis Gaillard, un Jacquier d'Ambilly... des actes du début XIX^e concernant Gaillard, Reignier, Ambilly, Annemasse...

Dons de Dominique Ernst :

- *La peau des fesses sur les yeux, récit et documents, 1924-1975*, par Michèle Laplace, 2008, 331 p., une partie du récit se passe à Collonges-sous-Salève.

- *25 ans jahren, le jumelage fête ses 25 ans* (entre Mössingen et la communauté de communes du Genevois), 2015.

Dons de Roland Jacquet : (récupérés à la décharge, liste incomplète)

- Un ensemble d'archives récupérées à la décharge dont des archives des fruitières d'Archamps et de la Motte (Cernex), un plan de l'exploitation Brand (Présilly), des cartes et d'autres documents en cours d'inventaire.

- *Premiers et derniers vers d'un savoyard*, par Paul Nicollet, 1937, 205 p.

- *Annuaire administratif de la Haute-Savoie pour 1936*, 780 p. (dont une fiche par commune avec le conseil municipal, commerces, association...)

- *Annecy et ses fêtes à l'occasion du second anniversaire séculaire de la canonisation de saint François de Sales*, par le chanoine Ruffin, 1865, 127 p.

- *Église Notre Dame de Toute Grâce, Plateau d'Assy*, 18 p.

- *À travers Genève*, brochure, 15 p.

- *L'amour du monde*, par C.F. Ramuz qui comprend aussi « *Le voyage de Savoie* » et « *Un coin de Savoie* », 1950, 237 p.

- *Le Progrès, témoin de 100 ans de Savoie française, 1960, Valleiry 1900*, par Jean-Jacques Vincent, Gustave Gros et Ruedi Wälti, 1980.

- *Valleiry 1900*, par Jean-Jacques Vincent, Gustave Gros et Ruedi Wälti, 1980.

- *Flore colorisée de poche à l'usage du touriste dans les montagnes de la Suisse, de la Savoie, du Dauphiné et des Pyrénées...*, par H. Correvon, 163 p.

- *Atlas de poche des papillons de France, Suisse et Belgique*, par Paul Girod, 1898, 179 p.

- *Les fleurs des prairies et des pâturages*, par E.G. Camus, 1914, 125 p.

- *De la religion catholique dans le Canton de Genève*, par F. de Roquefeuil, 1837, 140 p.

- « 1814 » *Roman historique genevois*, par Th. Aubert, 224 p.

- *Méthode abrégée pour apprendre la géographie*, où l'on décrit la forme du gouvernement de chaque pays ; ses qualités, les mœurs de ses habitants et ce qu'il y a de plus remarquable, par les RR. PP. Jésuites, 1751, 552 p. (dont la Savoie).

- *La première année d'enseignement scientifique (sciences naturelles et physiques)*, par Paul Bert, 1882, 336 p.

- *Cours abrégé d'histoire, de géographie et de littérature*, par l'Abbé Drioux, 172, 322 p.

- *Cours élémentaire d'histoire de France*, par les frères des écoles chrétiennes, 90 p.

- *Cours élémentaire d'agriculture*, par V.Barillot, 1940, 432 p.

- *Revue de Savoie 1er trimestre 1942*, 76 p.

- Plusieurs cartes anciennes de la Haute-Savoie, chemin de fer...

Don Dominique Miffon :

- *Le concile de Trente 1551-1563, histoire des conciles œcuméniques, tome XI 2^e partie*, par Joseph Lecler, Henri Holstein, Pierre Adnès, Charles Lefèbvre, 1981, 708 p.

Don de Pierre Blanc :

- *Rougemont, le Val et ses seigneurs (Haut-Bugey)*, par Pierre Blanc, Paul Cattin... 2023, 460 p.

Dons des éditeurs :

- *Anecdotes naturalistes*, par Maxime Pastore (de Genève), par les éditions d'autre part.

- *Les Loups du Lémanus*, par Carine Racine. Un roman historique qui se passe dans notre région au VI^e siècle, 2023, 205 p., par Cabédita.

- *Naissance des musées modernes à Genève au XIX^e*, sous la direction de Danielle Buyssens, Vincent Chenal et Frédéric Elsig, 2023, 380 p., par les éditions Georg.

Dons des auteurs :

- *Le mur de la frontière*, par Madeleine Covas (adhérente de La Salévienne), roman. 85 p., réédition 2023.

- *Le trésor du pays de VU*, par Philippe Hainaut et Karel Maes, 2023, 33 p.

- *La joyeuse expédition*, publiée par Priuli e Verlucca et la région autonome du Val d'Aoste, textes de Martine Desbiolles, 2012, 119 p. (ouvrage pour inciter à la visite et la curiosité entre Savoie et Val d'Aoste).

- *Sur les traces de l'armée des Alpes de 1940*, Guide Vert, 2023, 239 p.

- *Histoire de la Grande Guerre, 1914-1918*, par Jean Galtier-Boissière avec le concours de René Lefèbvre, archiviste du Crapouillot, 602 p.

Don de la mairie de Vulbens :

- *Les voix de Vulbens*, enregistrement de témoignages d'habitants de Vulbens sur une clé USB.

Dons de Claude Mégevand :

- *La Révolution française dans la région Rhône-Alpes*, par Louis Trénard, 1992, 819 p.

- *Étude des formations quaternaires de la vallée du Fier et de la région de Rumilly*, par L. Doncieux, 1925, tiré à part de la carte géologique de la France, n° 157, T. XXVIII, 1923-1924.

Échanges

Jours de joie : les fêtes d'autrefois à Aix-les-Bains, n° 113 de la société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains.

- *Montmélian Arbin : deux mille ans d'histoire*, par Jean-Claude Bouchet et Dominique Vialard, association des amis de Montmélian et de ses environs, 2023, 126 p.

- *La revue savoissienne 2022-2023*, 299 p., à noter deux articles de Marie-Claire Bussat-Enevoldsen, *Un Européen avant la lettre* et *Georges Muffat vu par Paul Guichonnet*, un

de Joseph Dupont, *Le singulier destin d'un jésuite haut-savoyard érigé en statue jamaïcaine*, un de Yves Tyl, *Les fruitières en Haute-Savoie, une innovation permanente*, etc.

- *Pers-Jussy Autrefois n° 107*, juillet-août-septembre 2023.

- *La plume et la souris, les établissements d'Albertville depuis la première guerre mondiale*, par Pascale Dubois, Amis du Vieux Conflans, 2023, 142 p.

Achats

- *L'école nationale d'horlogerie de Cluses*, par l'association des anciens élèves, année 1906, 478 p.

- *La duchesse Anne d'Este et le prieuré de Peillonex, 1577*, par A. Gavard, 1926, 14 p.

- *Les sœurs de Saint-Joseph, Annecy*, 1953, 130 p.

- *Histoire de Perrignier Brecorens*, par Marie-Thérèse Hermann, 172 p.

- *Le baroque savoyard, une foi mise en œuvre*, mémoire d'Odile Pavot en vue de l'obtention du diplôme de l'Institut des arts sacrés, 1999, 103 p., annexes.

- *Églises, chapelles des paroisses de La Corne, Arâches, La Frasse, Saint-Sigismond, Châtillon*, 1996, 46 p.

- *L'abbé de Quincy, Ernest de Ville vicaire général, supérieur du grand séminaire, chanoine honoraire d'Annecy (1845-1899)*, par l'abbé Cl. Robert, 1911, 664 p. (dont son passage à Saint-Julien en tant que vicaire).

- *Léon-Etienne Duval, une grande conscience morale de son temps*, par Denis Gonzales, 2012, 230 p.

- *Sainte-Victoire de Chevrier*, notice de M. l'abbé Pergod, curé de Vulbens 1851-1934, 78 p.

- *Les contes fantastiques d'Arvillard - Lou Kontye barbe d'Arvela* en patois savoyard et français, par Pierre Grasset, 1997, 251 p.

- *Passé simple*, mensuel roman. n° 87 avec un dossier sur Sissi en Suisse, n° 88 dont un article sur « *La nécropole savoyarde pour des Blonay* », n° 89 dont « *Écoles internationales sur l'Arc Lémanique* ».

CARNET D'HISTOIRE

L'ancienne église de Saint-Julien-en-Genevois



Un croquis, à peine esquissé mais très suggestif, daté de 1877, nous révèle que l'on accédait au clocher de l'ancienne église par des escaliers qui se trouvaient à l'extérieur de la nef. On comprend mieux pourquoi les gamins du bourg en avaient fait un terrain de jeux après sa désaffectation et furent marris lorsqu'il fut abattu. À cette date, l'église avait été transformée en entrepôt.

Histoire de l'ancienne église



Le nouveau bureau de poste et l'ancien clocher, vus depuis la rue du général Pacthod. Collection La Salévienne.

En 1701, une délibération des habitants se prononçait pour démolir leur vieille église qui menaçait ruine et qui de plus, se révélait trop exiguë pour accueillir les croyants, et de construire à sa place un nouvel édifice.

Le 28 juin, ils passèrent convention avec trois maîtres maçons qui, dans le délai d'un an, devaient démolir et reconstruire pour la somme de 500 ducats de 7 florins pièce, monnaie de Savoie et deux coupes de blé, mesure du lieu. Ils étaient originaires, Jean-Claude Favier de Poësieu en Valmorey, Jean Janot et Antoine Picq de la vallée de Sezia (Milan¹). Selon la convention, le projet se présentait ainsi :

* La nef aura cinquante-deux pieds en longueur (ca 17,68 m), trente-deux en



À gauche de la place et de la ruelle, l'ancienne église, transformée en magasin-entrepôt. À droite, l'imprimerie Mariat à l'origine, puis Carillat, puis Duparc, où était imprimé *Le Cultivateur savoyard*. Au premier plan à droite, l'hôtel du Cheval Blanc. À l'arrière-plan, le clocher de la nouvelle église. Collection La Salévienne.

largeur (ca 10,88 m), avec six piliers en pierre de taille.

* Toutes les maîtresses murailles de ladite nef seront larges de trois pieds (ca 1,02 m) par le fondement.

* La porte de ladite église sera en pierre de taille, large de cinq pieds (ca 1,7 m) haut de huit (ca 2,72 m), avec arrimage à pilastres et chapiteau carré à fronton suivant le dessin qui en a été fait.

* Sur l'angle du côté gauche, entre la nef et le chœur sera élevé le clocher de quatre pieds (ca 1,36 m) de largeur par le fondement et continuera en muraille large de trois pieds (ca 1,02 m) jusqu'au premier cordon sur lequel se feront quatre doubles fenêtres de taille d'environ trois pieds de large (ca 1,02 m) et cinq et demi en hauteur (ca 1,87 m), l'ensemble du clocher depuis hors de terre jusqu'à son sommet sera de quarante pieds (ca 13,6 m).

Concernant l'intérieur, et selon la convention, les maçons doivent construire six chapelles sur les murs latéraux. Ces chapelles appartiennent aux propriétaires « *tant pour*



L'église a été transformée en épicerie, l'épicerie Revil. La pub n'a pas encore tout envahi. Elle sera démolie en 1932. Collection La Salévienne.

droit de sépulture pour lui et les siens à l'infini, droit de patronage, que pour y placer un banc autre que celui des autres, comme bon lui semblera ».

* La première à gauche est destinée au marquis de Lucinges et Ternier.

* La deuxième à spectacle Laurent de Laplace, conseiller de S.A.R. et Pierre Aviron, procureur fiscal aux bailliages de Ternier et Gaillard.

* La troisième à Nicolas Faure, châtelain ducal royal.

¹ Ce n'est qu'au traité d'Utrecht en 1713 que la Valsesia sera rattachée au Piémont.

* La première à droite est destinée à spectable Claude-Gaspard Ducret, avocat au Sénat.

* La deuxième sera celle du Saint-Rosaire, confrérie de paroissiens.

* Quant à la troisième, elle est destinée à spectable Prosper Paget, juge du marquisat de Ternier.

On voit donc que hormis la chapelle du Saint-Rosaire, les cinq autres sont destinées aux nobles et notables qui paient chacun la somme de 300 florins, soit 43 % du prix total de l'église. On suppose que les maîtres maçons sous-traitent à des charpentiers puisqu'il n'est point fait allusion à l'ouvrage en bois. « *Les paroissiens, en plus de leur contribution financière, fourniront les matériaux nécessaires sur place. La nouvelle église devait être achevée dans un an à pareille date, l'intérieur devant être crépi et blanchi et l'extérieur « rembourché à pierres vues ».*

La première pierre fut posée le 21 juin 1701 ; elle portait l'inscription « *Deo optimo maximo. Anno 1701, die XXI junii* ». Elle fut placée dans l'angle qui sépare le chœur, dans la nef du côté bise (nord). Assistait à la cérémonie un aréopage de personnalités diverses de la haute société. Le curé de Saint-Julien était alors le révérend Thomas Descôtes, bachelier de la Sorbonne. La nouvelle église fut terminée fin novembre 1702, le culte y fut célébré dès le 21 décembre suivant. Elle fut consacrée le 28 août 1703. Le clocher sera achevé un peu plus tard. Pendant cette vacance, le culte fut célébré dans l'église des pères capucins. Cette « nouvelle » église était sise sur l'emplacement où depuis des siècles siégeait le lieu de culte du bourg. À proximité immédiate, un lieu désigné sous le nom de « Marterey » a livré des tombes antiques, passées sous silence par les promoteurs modernes. Il eût été intéressant que les archéologues étudient le site pour le comparer à celui de la basilique paléochrétienne de « Champ-Vert ».

La mappe sarde,

dressée en 1730, nous révèle l'emplacement de cette ancienne église :



Extrait de la mappe sarde de Saint-Julien-en-Genevois.

elle porte le n° 691, entourée par les n° 690 et 693 qui représentent le cimetière (le cimetière paroissial a été transféré au lieu actuel vers 1805²). Le n° 694 désigne la cure et le n° 695 son jardin.

L'église actuelle a été construite en 1862 sur la parcelle n° 853, jardin à l'époque propriété du marquis de Coudrée.



L'ancien parvis de l'église de 1701, cette place accueille la fontaine publique (1826) jusqu'en 1930. À cette date, la fontaine est déplacée de quelques mètres pour agrandir la Grande-Rue. L'épicerie chez Carillat, restée un commerce au fil du temps, se trouve dans l'ancien bâtiment de l'intendance du presbytère. En face, le muret de la maison Hôo-Paris, dit Mur des Molardiens, où le journalier est longtemps venu chercher du travail, est tombée en 2006 pour donner accès au jardin du Cheval Blanc. Son nom provient de l'ancien hôtel du Cheval Blanc, à l'emplacement duquel se trouvent encore des cafés, faisant de ce lieu un centre traditionnel de vie de cette ville de Saint-Julien. Collection La Salévienne.

² Le 4 octobre 1805, le maire, lors d'une visite au préfet Barante, réitère sa demande, précisant qu'il a l'intention de faire déblayer le cimetière existant autour de l'église et de le mettre au niveau de la route, pour en faire une place publique. Ceci afin d'y établir une fontaine dont le besoin se fait vivement sentir, particulièrement en cas d'incendie. En effet, Saint-Julien vient d'être frappé par un tragique incendie (août 1804).

L'église pouvait contenir 500 personnes. Elle était orientée est-ouest. À l'est et à l'ouest, comme on le remarque sur la mappe sarde, s'étendait le cimetière. L'entrée s'ouvrait à l'est dans le cimetière qu'un mur séparait de la route si fréquentée, qui depuis des siècles menait jusqu'à Genève.

En avril 1715, le marquis Prosper de Lucinges de Ternier, lieutenant général et gouverneur des provinces de Genevois, Faucigny, Chablais, Ternier et Gaillard fut inhumé en grande pompe dans le chœur de l'église.

La nouvelle cloche pesant 430 livres est baptisée le 18 mai 1716 portant les noms de saint Joseph et sainte Marguerite. Une cloche plus grosse encore que la première sera acquise en 1727.

Pour l'anecdote, alors que nous subissons aujourd'hui des crues extrêmes, le 1^{er} janvier 1737, le révérend François de Villiers de Saint-Ange dut attendre bien longtemps pour célébrer l'enterrement de Jean-François Tagand de Ternier. En effet, l'Arande ayant débordé pendant la nuit, il y avait 3 à 4

pieds d'eau dans la plaine et les porteurs qui devaient apporter le corps, avaient de l'eau jusqu'à la ceinture...

Après construction de l'église actuelle en 1862, l'ancienne fut désaffectée et transformée en entrepôt-magasin, le bureau de poste fut érigé sur sa façade ouest.

Aujourd'hui, il est certain qu'un aménagement pertinent de la maison Hoo-Paris et de son environnement immédiat pourrait encore témoigner de l'authenticité de ce patrimoine, reliquat du vieux bourg. Aujourd'hui, au milieu de tant de barres bétonnées qui obèrent l'horizon de la ville, un charmant petit coin préservé en plein centre redonnerait un peu d'harmonie à cette ville poussée bien trop vite...

Source : César Duval.

Crédit photographique : Archives de La Salévienne.

Dominique Miffon.

Matériaux pour servir l'histoire de Présilly (1^{ère} partie)

Le « balcon du Genevois »

La commune de Présilly s'accroche à la fois au pied du versant septentrional du mont Sion et aux flancs du Salève. Son territoire communal, tout en longueur, s'étire sur 5 km d'est en ouest, de Viry à la crête du Salève mais ne dépasse pas 1,5 km dans sa plus grande largeur. Il couvre 865 hectares. La dénivelée est importante puisque Présilly culmine vers 1 300 m au lieu-dit « Les Convers », au pied de la pointe du Plan, alors que le point le plus bas tombe vers 600 mètres. Le chef-lieu (680 m) est bâti à la base d'un crêt formant éperon et domine le bassin lémanique comme un balcon. La construction du village à flanc de colline a répondu au souci d'échapper au courant du mont Sion, un vent local violent qui provient du détournement des vents d'ouest par le Salève. Le paysage se veut de type bocager dans la partie basse de la commune. Il revêt une forme « alpine » sur les pentes du Salève³.

Le relief mouvementé de Présilly transparaît à-travers les anciens lieux-dits : Beauregard, Le Montais, Le Plat de Montailou, Les Combes, Les Côtes, La Beccaz (« sommet »), Bronnaz (« mamelon »). Les deux éléments saillants de la commune correspondent à la croupe morainique de la



Vue ancienne du chef-lieu de Présilly, sur les pentes du mont Sion. Collection Dominique Bouverat.

montagne de Sion au sud (avec un lieu-dit Le Clos de Sion, le terme « sion » faisant référence à un site de hauteur) et au massif calcaire du Salève à l'est. L'épisode glaciaire est à l'origine de la formation d'une partie du territoire de Présilly avec des sédiments périglaciaires et des dépôts morainiques.

³ « Vivre aujourd'hui à... Présilly. Un village préservé qui prépare l'avenir sans couper ses racines », *Le Messager*, 05/09/1986, par J. Guimet.

Dans ces dépôts, on note la présence de blocs erratiques et notamment de granites. Au début du XIX^e siècle, un spécialiste notait à leur sujet : « Entre Pomier et le village du Châble qui est à une demi-lieue au-dessous, on voit un petit groupe de 25 granites dont trois ne sont qu'à six pas les uns des autres et sont remarquables par leur grandeur. Ils ont 16, 21 et 28 pieds de longueur. Lorsque je les visitai en 1818, on les dégageait de la terre qui les enveloppait en partie, pour les exploiter en meules de moulin »⁴.

La toponymie évoque également la présence du tuf avec le lieu-dit Le Thouvét (ou Le Touvéx /Le Touvais). Rappelons ici que le tuf est une roche poreuse légère, formée de cendres volcaniques cimentées, ou de concrétions calcaires, utilisé comme matériel de construction, comme engrais, et aussi comme détergent). Au sommet du Salève, autour du chalet des Convers, la prospection archéologique a aussi mis en évidence de nombreuses traces d'exploitation et de réduction du minerai de fer.



Un paysage bocager. Collection Dominique Bouverat.

La toponymie ancienne détaille aussi l'hydrographie et les lieux humides⁵. La commune est irriguée par le ruisseau du Petit Châble, le ruisseau de Mikerne, le Petit Ruisseau, le ruisseau des Morsules, le ruisseau des Vernands, le ruisseau de la Folle, le ruisseau de l'Hotellier, le Grand Nant, le ruisseau du Rat, le ruisseau du Thouvex, le ruisseau des Steppes de Son, le ruisseau des Marais et le ruisseau de l'Essert. Certains secteurs de Présilly forment des petites cuvettes, des bassins qui réceptionnent les eaux ruisselant des

versants. On a ainsi les lieux-dits Le Molliet (lieu humide), Les Molliesulles ou Morsules (un endroit humide où poussent les saules), La Loi ou Louex (« prairie humide »), Bettet (endroit bourbeux), et encore l'expression Entre deux Nants. En la matière, le mont Sion forme un réservoir naturel en eau.

La végétation et la flore apparaissent dans les noms anciens avec notamment Chantepoiet, qui évoque l'œillet des chartreux (primevère officinale). On trouve aussi Le Bouchet (un lieu garni de bosquets et de taillis), La Sauge (« le saule »), L'Épinette. Parmi les essences forestières, une enquête de 1828 recensait le chêne, l'aulne, l'épine, le coudrier, le sapin, le noyer et autres fayards⁶ (hêtres). Il était spécifié que l'on faisait beaucoup de râdeaux, fourches, rouets, chaises, sabots et d'autres objets en sapin et fayard. Dans le domaine de l'exploitation de la forêt, le toponyme Chable signale un chemin rapide ou un couloir utilisé pour la descente des bois.



Porte de la chartreuse de Pomier. Collection Dominique Bouverat.

D'une manière plus générale, l'exploitation traditionnelle des ressources est également exposée par la toponymie : La Charbonnière, Les Tuilières, Le Grand Champ, Le Champ de la Grange, Le Champ de Pan (peut-être de « pain », soit un champ fertile qui nourrit son homme), Pré Bois, Pré Giorgia, Le Pré Vernet, Sous les Prés, Les Ochères (un lieu cultivé sur un sol fertile), Mikerne (un terrain peu productif). Voyez à ce sujet la place accordée aux arbres fruitiers, avec

⁴ Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, 1826, p. 174.

⁵ La toponymie ancienne est extraite du cadastre sarde de 1728-1738 (Arch. dép. 74, 1Cd243 et livres rattachés) et du cadastre français de 1871 (Arch. dép. 74, 3P6982-6990).

⁶ « Forêts, mines et carrières de la province de Saint-Julien en 1828 », par C. Mégevand, *Échos Saléviens*, n° 5, 1995, page 131.

notamment les lieux-dits : Le Verger, Le Vergerin. Le Guide illustré de Saint-Julien-en-Genevois et ses environs de 1929 indique que « les cidres de Présilly ont une grosse réputation de qualité et de limpidité. Ils sont fabriqués avec les poires dites « grises de Présilly » qui se conservent plusieurs années ». Concernant l'arboriculture, on pense naturellement au terme Pomier, qui pourrait renvoyer à la pommeraie. Mais d'autres hypothèses, très convaincantes, sont également à prendre en compte. La première, celle de Paul Guichonnet, désignerait un endroit « vide », « désert ». Une autre indique que le terme pomerium ou pomoerium correspondrait à un espace libre réservé au culte aménagé près d'une ville romaine et délimité par une ligne, un sillon sacré, nous renvoyant à la légende de la fondation de Rome. On peut relier cette hypothèse à l'installation de la chartreuse éponyme au XII^e siècle. La dernière hypothèse associe ce toponyme à un lieu protégé et fortifié sur une hauteur (avec parfois une première fortification en bois). Là encore, le site et la situation du lieu sur un itinéraire fréquenté viennent conforter cette hypothèse. On aurait donc eu là une ancienne fortification qui commandait l'itinéraire Annecy-Genève et dépendant du fisc royal, qui l'aurait par la suite offert aux chartreux pour y fonder un établissement.



Pomier, un site antique de surveillance, puis un établissement religieux ? Collection Dominique Bouverat.

Présilly est entouré par les communes de Beaumont, Feigères, Viry, Vers, Andilly, Saint-Blaise, Cruseilles, Vovray-en-Bornes et Le Sappey. Traditionnellement, des bornes délimitaient les frontières. Nombre d'entre elles furent implantées lors de la cadastration des années 1730. Le cadastre de 1871 fait encore ressortir des repères sous forme de rocs marqués vers le Vouarger, à la Sauge, au Convers au Salève,

d'un granite marqué à l'est de la Tuilière. Qu'en est-il du peuplement ? La présence de la chartreuse de Pomier apporte des indices précoces sur la population de Présilly. Un contrat de 1336 passé entre le monastère et les habitants de Présilly au sujet de l'usage de la forêt de Montailod recense quelques 45 chefs de famille (dont 6 femmes sans mari). La tractation a lieu avant la terrible peste noire de 1348, qui a fauché près de la moitié de la population. En 1411, le procès-verbal d'une visite pastorale effectuée par l'évêque de Genève ne comptabilise plus que 20 feux (ou ménages). Malgré des fluctuations dues notamment aux retours sporadiques de la peste, la population atteint un optimum au milieu du XVI^e siècle. La persistance de l'épidémie jusqu'au milieu du XVII^e siècle, auxquelles s'ajoutent les guerres et la faim, réduisent à nouveau les effectifs. Une croissance progressive s'amorce au cours du XVIII^e siècle en lien avec une amélioration relative des conditions de vie. La population atteint une nouvelle acmé vers 1848. Après de nouvelles fluctuations dues notamment à l'émigration de nombreux jeunes, la population connaît une décroissance jusqu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Le phénomène frontalier qui se développe à partir des années 1970 entraîne une progression sans précédent des effectifs.

L'évolution de la population de Présilly, vue cavalière :

1336	45 chefs de famille
1411	20 feux (ménages)
1443	30 feux
1481	24 feux
1516	40 feux
1561	42 feux (+ chartreuse de Pomier : 270 hab.)
1734	298 hab.
1793	302 hab.
1848	562 hab.
1861	460 hab.
1901	587 hab.
1921	398 hab.
1936	406 hab.
1946	339 hab.
1968	368 hab.
1982	474 hab.
1999	622 hab.
2013	757 hab.
2020	1 053 hab.
2022	1 174 hab.

À partir de l'an 1 000, des familles s'installent qui mettent en valeur divers

secteurs en les défrichant. Elles accordent un patronyme à ces espaces ou reprennent parfois le nom du lieu. C'est le cas de Lambossy (ou Lambossier) ou Cambin, des familles prolifiques de Présilly à la charnière du Moyen Âge et des Temps modernes. On a aussi les formes en « chez/les » (Chez Coquet, Les Hotelliers). Parmi les noms de famille les plus anciens qui ont perduré jusqu'au XX^e siècle, on peut relever Hotellier,



Vue ancienne du chef-lieu de Présilly. Collection de Dominique Bouverat.

Portier et Mégevand⁷. L'habitat est éclaté en plusieurs villages (hameaux) et écarts : Les Hotelliers, Beauregard, Bel Air, Le Touvet, Les Convers, La Grange des Bois, Mikerne, Pomier, Petit-Châble...

L'habitat typique est la ferme-bloc, assez massive et volumineuse. Ces fermes, largement rénovées et aménagées de nos jours, sont bâties en maçonnerie de petits éléments protégés par un enduit à la chaux qui masque toute la structure constructive. Des murs coupe-vent complètent parfois la structure. La conception de la charpente se rapproche des systèmes à ossature. À l'avant de la ferme, une vaste cour donne accès aux différentes parties du bâtiment ou « épouais ». À l'une de ses extrémités, on trouve l'habitation, dont l'entrée est modeste et qui est généralement composée d'une cuisine, d'un pêle (une pièce près de la cuisine qui servait de chambre et de lieu de

veillée) et parfois d'une ou plusieurs chambres. Au centre du bâtiment, la grange, repérable à sa grande porte. À l'autre extrémité se situe l'étable (« l'écurie »). Le fenil occupe le grand volume de la toiture, couverte de tuiles rouges ou d'ardoises. De petites ouvertures de forme géométrique, qui assurent la ventilation du foin, ponctuent les murs pignons de la partie haute. On trouve aussi des granges dissociées, entièrement en pierres, ramassées sur le site et appareillées grossièrement avec ou sans mortier. Les murs sont rarement enduits. Outre la porte de grandes dimensions, quelques petites ouvertures assurant la ventilation ponctuent les murs. Vers 1730, les maisons présentaient une superficie moyenne au sol de 193 m². L'enquête de 1828 signalée plus haut indique que les maisons sont alors couvertes en tuiles, comme dans la plupart des communes situées dans la couronne genevoise (alors que le chaume domine dans les régions d'Annecy et Cruseilles). La production était locale, comme le suggère le nom de lieu La Tuilière.

À suivre...



« L'écurie » (ferme désaffectée au chef-lieu, portant le millésime de 1856). Photographie de Dominique Bouverat.

Dominique Bouverat.

L'écho paroissial d'Archamps, février 1942, au fil du passé

C'était une vingtaine d'années après les excès de la Terreur, auxquels se rapportent les scènes de la « Croix d'Archamps ».

Depuis un an, le fameux jacobin Albitte, démolisseur des clochers savoyards, était allé, à Noël 1812, tristement finir,

⁷ Le premier recensement complet de la population de Présilly correspond à un document de 1561 pour l'impôt de la gabelle du sel (Arch. dép. 73, SA1960, f° 41 et suiv.).

près de Moscou, son orageuse existence, après d'atroces souffrances causées par la fatigue, le froid et la faim, quand d'importants événements se déroulaient dans notre région du Salève, au début de 1814.

Les Autrichiens du corps de Bubna parcouraient notre pays, qui faisait partie, pour quelques mois encore, du département du Léman.

Le feld-maréchal Klebelsberg occupait, le 25 février 1814, avec la brigade Klopstein amenée de l'Ain et avec celle du général Zechmeister refoulée de Chambéry, la position derrière les Usses, de Saint-Julien à Landecy, couvrant Genève, qui devait être défendue jusqu'à la dernière extrémité. Les autrichiens étaient au nombre de 10 500 hommes dont 2 200 cavaliers avec 30 canons. Quant aux français, sous les ordres de Dessaix, de Marchand et de Serrant, ils étaient 9 500, y compris mille conscrits de Frangy avec 18 canons.

Zechmeister s'échelonnait de Saint-Julien à Bardonnex, le major Marschall occupait la crête de Bernex, et la brigade de Klopstein s'étendait de Landecy au Salève.

Le dimanche 27 février, par un temps radieux de printemps, aux villages de Moisin et de Neydens, dans les vallonnements d'Arbigny et surtout à Le Place et à Archamps, le général Serrant éprouva une vive résistance de la part du colonel Giesl et d'une compagnie de Kaunitz, sous les ordres du lieutenant Steffens. Sur les hauteurs de Charrot, les français attaquèrent le colonel Berger qui, avec un bataillon du Wenzel-Collorodo, arrivait en renfort de Genève.

Le combat très vif se prolongea jusqu'au soir. Le Place et Archamps furent pris et repris plusieurs fois. Les valeureuses troupes de Serrant firent preuve d'un entrain admirable, variant leurs opérations par de

vigoureuses charges à la baïonnette. Toutefois leurs efforts ne devaient pas être couronnés de succès. Ils durent se replier devant l'assaut du commandant de trois compagnies du régiment de Wenzel-Collorodo aux ordres de Siegel, assaut soutenu par une attaque de flanc, que dirigea le capitaine Potier de l'état-major général, et par un mouvement tournant du major Mylius qui, passant par le défilé de Ternier, contourna Neydens qui fut repris au crépuscule.

Les Autrichiens qui avaient établi leur poste de commandement à la cure restèrent, ce jour-là, maîtres d'Archamps d'où ils ne tarderont pas d'ailleurs à être délogés, car à la suite du combat de Saint-Julien du mardi 1^{er} mars 1814, où s'est distingué le valeureux chablaisien Dessaix, « Bayard du Mont-Blanc », Serrant établira son quartier général au château Berthollet de Collonges-sous-Salève.

Au hameau de Vovray, les autrichiens, pénétrant dans la cave de la maison Miège, avaient percé un tonneau d'un coup de feu et, après s'être abreuvés, laissèrent le contenu se répandre sur le sol. Se dirigeant sur « chez Favre », les patrouilleurs lardèrent la porte de la grange d'Etienne Rey de coups de baïonnettes. À la « Soute », aujourd'hui Chôtard, chez Laplace Claude, ils firent main basse sur une belle génisse, qui fut mangée dans le pré du baron de Villard de Mérande.

Le curé d'Archamps, Jean-Claude Genoud, originaire d'Annecy (1740-1830), notait alors, mélancoliquement : « Nous avons été pillés par les uns et par les autres. La cure servait de corps de garde. On ne m'a rien laissé » (à suivre).

Paul Tapponier.

Article repris par Michel Brand et Nadine Cusin.

Béatrice de Savoie (1198-1267)



La statue de Béatrice de Savoie décapitée. Photographie de France bleue.

Béatrice de Savoie est une princesse de la maison de Savoie, fille du comte de Thomas 1^{er} décédé en 1233 et de Marguerite de Genève. Elle est née dans la commune des Échelles, un des fiefs parmi les tout premiers de la maison de Savoie où son souvenir est très présent grâce au Château du Menuet et de sa statue. Récemment, dans la nuit du 30 au 31 octobre 2023, sa statue a été décapitée par un vandale, ce qui a créé une grande émotion parmi la population et les Savoyards. Un geste aussi incompréhensible qu'inacceptable par un

jeune de 17 ans, chez qui la tête a été retrouvée et qui semble un peu déséquilibré. Cette femme a un destin familial extraordinaire. Elle épouse en 1219 le comte de Provence Raimond-Beranger IV, et devient comtesse de Provence, lui a 14 ans, elle 20 ans. Cela fait partie de la stratégie de la maison de la Savoie qui vise des territoires dans le sud. Son destin et surtout celui de quatre de leurs filles est très particuliers puisque elles deviendront toutes les quatre reines et trois de leurs frères comtes de Savoie (Amédée IV, Pierre II dit le « petit Charlemagne » et Philippe 1^{er}).

- Marguerite, (1221-1295), reine de France (1234-1270) par mariage, mariée en 1234 à Louis IX (1214-1270), roi de France (1226-1270),
- Eléonore (1223-1291), reine d'Angleterre (1236-1272) par mariage en 1236 avec Henri III (1207-1272), roi d'Angleterre (1216-1272),
- Sancie (1228-1261), comtesse de Cornouailles (1243-1261) par mariage, en

1243 avec Richard de Cornouailles (1209-1272), (1227-1272) comte de Cornouailles et roi des romains (1257-1272),
• Béatrice (1229-1267), comtesse de Provence (1246-1267) et comtesse de Forcalquier, par mariage en 1246 avec Charles I^{er} d'Anjou (1227-1285), comte d'Anjou et du Maine (1246-1285), roi de Sicile (incluant Naples de 1266 à 1282) puis roi de Naples (1282-1285).

Un destin peu banal. Peut-être unique ?

Après le décès de son mari, elle se retira aux Échelles dans son château où elle décéda. Elle le donna par testament aux Hospitaliers. Son mausolée avait déjà été profané à la Révolution. Cependant on peut voir son cénotaphe à l'abbaye de Hautecombe.

Claude Mégevand.

Sources :

Wikipédia et divers livres sur la Savoie.



Le cénotaphe de Béatrice de Savoie à l'abbaye de Hautecombe. Photographie tirée de Wikipédia

La mémoire de Marianne Cohn dans la métropole de Grenoble

« Le printemps des cimetières », initié par Patrimoine Aurhalpin, est l'occasion de mettre en valeur des tombes qui font partie du patrimoine local, patrimoine pas toujours

considéré à leur juste valeur, mais qui permet de rappeler la mémoire de personnages locaux importants.



Plaque de Marianne Cohn au cimetière du Grand Sablon. Collection Claude Mégevand.

Le cimetière de La Tronche près de Grenoble y participe chaque année, l'occasion de se rappeler la mémoire de Marianne Cohn qui a été inhumée sous son nom de résistante Marianne Colin dans le petit cimetière du Petit Sablon qui jouxte celui de La Tronche. Sa tombe est tombée en déshérence il y a quelques années et ses restes ont rejoint l'ossuaire du cimetière.

Un article sur son enterrement paru en 1977, dans le Revue d'Histoire de la Shoah n° 161, nous en rappelle le souvenir :

"L'enterrement de Marianne eut lieu le 26 septembre 1944 à Grenoble au cimetière du Petit Sablon à la Tronche, en même temps que celui d'Ernest Lambert (un des dirigeants de l'armée juive assassiné le 8 juillet 1944). Une garde montée par des soldats FTP et membres du MJS⁸ accompagnèrent les corps sur les lieux de sépulture. Après la prière rituelle, Georges Sehenec, responsable du groupe MJS de Grenoble, rappela l'activité de Marianne et d'Ernest, donna lecture de leurs citations, et leur rendit un dernier hommage au nom de la jeunesse sioniste de France et de l'Etat

d'Israël. Après la mise en terre, deux salves d'honneur furent tirées. La cérémonie se termina par l'hatikva. Certains du MJS et des enfants du Pax revenus de Suisse veilleront la tombe de Marianne toute la nuit ». L'article est précédé d'une de ses phrases : « **Je trahirai demain, pas aujourd'hui** ».

Mais sa mémoire n'est pas oubliée dans la métropole de Grenoble. Dans le cimetière du Grand Sablon, à l'entrée du carré juif, une plaque rappelle sa mémoire, mémoire qu'elle partage avec Ernst Lambert, assassiné à Portes-lès-Valence lui aussi le 8 juillet 1944. Ils œuvraient tous les deux dans les mêmes réseaux. Elle a été dévoilée par la fille de Ernst Lambert, Selma Weller, le 30 Janvier 2 000 en présence de Michel Destot, maire de Grenoble, de la communauté juive, des familles et amis, venus de tous les horizons du monde.

En 2021, une école primaire située dans la quartier Hoche de Grenoble a pris le nom de Marianne Cohn suite à un travail pédagogique proposé pour les enfants des classes des cours moyens de l'école Lucie Aubrac sur la mémoire de la Résistance.

Au-delà de la Haute-Savoie, son nom et son action restent immortalisés dans le Dauphiné. La Mairie d'Annemasse qui travaille sur un musée du Pax dans les locaux historiques aura bientôt l'occasion de rappeler son sacrifice pour sauver la vie d'enfants.

Claude Mégevand.

Source principale : Mao Tourmen, guide et membre de l'association patrimoniale du cimetière Saint-Roch de Grenoble.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Les ducs de Savoie ont obtenu la décision de nommer les Évêques dans le Duché de Savoie ?

« Depuis les indults de 1451 et 1452 accordés aux ducs par les papes Martin V et Nicolas V puis confirmés en 1595 et 1683, le duc de Savoie est le vrai maître de l'Église, ce qui illustre la tendance du temps au fractionnement des structures

ecclésiastiques et à la formation d'Églises nationales. Dans le cadre dominée par son prince qui nomme aux principaux bénéfices ecclésiastiques (évêchés et abbé commanditaires,) la confessionnalisation des

⁸ Mouvement des jeunesses sionistes.

fidèles s'opéra en parallèle de l'affirmation du pouvoir ducal, puis royal ».
Un évêque du XVII^e siècle François (1602-1622), Frédéric Meyer, revue

Savoisienne. 162^e année, Académie Florimontane, p.85.

Un projet de chemin de fer entre Annecy et Genève passant par le mont de Sion

Il avait été prévu par le gouvernement sarde de Cavour en 1858, bien avant le projet de tramway entre Saint-Julien et Annecy. L'annexion de la Savoie à la France mit fin au projet... qui manque

toujours en 2024. La France a-t-elle eu peur que la Savoie du nord continue de souhaiter son rattachement à Genève et à la Suisse comme elle l'a fait par des pétitions en 1860 ?

Rumilly aurait pu être sous-préfecture et comment le Pays de Gex a été rattaché à l'Ain ?

Nous sommes en 1814, suite aux défaites napoléoniennes, la Savoie est partagée, ce qui s'est avéré provisoire, entre la France et le royaume de Sardaigne de la Maison de Savoie. Suite au traité de paix du 30 mai 1814, le département du Léman n'existe plus, Carouge est restée savoyarde et Saint-Julien devenu genevois. Genève n'est pas encore rattachée officiellement à La Suisse. Il se pose une double question, que fait-on du pays de Gex qui faisait partie du département du Léman depuis 1798 et comment organise-t-on le nouveau territoire français de la Savoie ainsi découpée ?

Le Pays de Gex

Un rapport est demandé par la Chambre des députés français au Chevalier Riboud.⁹ Celui-ci présente ses conclusions en séance du 17 octobre 1814. Pensant que « *le pays de Gex et la Savoie occidentale restent définitivement annexés à la France* », le rapporteur préconise d'emblée de rattacher le pays de Gex au département de l'Ain dont il avait été « détaché » avant la création du département du Léman. Il justifie la séparation des deux contrées par les arguments suivants : « *la nature l'a tracé elle-même en plaçant, entre le Pays de Gex et la Savoie, un fleuve rapide, des abords difficiles, des points de communications rares et souvent impraticables, une grande*

et immuable barrière s'oppose absolument à l'idée d'amalgamer les deux contrées sous le même régime administratif et judiciaire ». À nouveau, il pose deux questions : dans la mesure où le Pays de Gex est réuni au département de l'Ain, doit-il « *en former un arrondissement de sous-préfecture et d'un tribunal ?* »

Après avoir décrit la situation géographique du Pays de Gex « *presque entièrement clos par sa chaîne élevée (le Jura) et rapide (raide), par le lac de Genève et par le Rhône, qui en sort pour aller se précipiter dans les gouffres de scissure ou défilé du fort l'Ecluse. Ce pays ainsi projeté est isolé, hors des limites anciennes et actuelles de la France, est, au nord en contact direct avec la Suisse et le territoire de Genève, [...] dans sa longueur, qui est de huit lieues du nord au sud, depuis Versoix jusqu'au Mont-Wouache (sic), il n'a que deux débouchés sur l'intérieur, l'un au dessus de la ville de Gex, conduit dans la Franche-Comté par une route montueuse, longue et pénible ; l'autre par le goulet du fort de l'Ecluse, se dirige vers l'Ain et Lyon [...] d'un côté, des rochers coupés à pic où des plans rapides bordent la route, de l'autre elle longe des précipices, au fonds desquels le Rhône, encaissé dans un lit extrêmement étroit, roule avec fracas ses ondes écumantes, que l'oeil peut à peine percevoir [...] est par cette route qu'on franchit successivement plusieurs chènes (sic) de montagne pour arriver à Nantua* ».

⁹ Rapport fait par le Chevalier Riboud, sur le projet de loi relatif à la circonscription du pays de Gex et au département du Mont-Blanc, imprimé par ordre de la chambre. Séance du 17 octobre 1814. Collection de Claude Mégevand.

Le Chevalier Riboud justifie la création d'un arrondissement de Gex et d'un tribunal :

- par sa situation géographique comme nous venons de le voir,

par son histoire depuis 1601, *« il a le même gouverneur que la Bresse et le Bugey où il fût établi un district et un tribunal »*. Au moins provisoirement, puisque quelques années plus tard, ses fonctions furent transférées à Nantua. Il ajoute, *« le pays de Gex se trouve naturellement replacé dans le département de l'Ain, qu'il confine immédiatement. Cette réunion incontestablement fondée sur la continuité du territoire, sur une association de plusieurs siècles, sur des relations nécessaires et habituelles, sur l'intérêt et le vœu des habitants, ne pourraient proposer pour aucun autre département ; la nature et les distances ne sauraient le permettre »*.

- par sa position « frontière », *« le pays de Gex étant une extrême frontière, il offre de grandes facilités pour la contrebande, par la Suisse, le lac et Genève, elle commande une surveillance active et continue, plusieurs lignes de douanes, des précautions multipliées, les contraventions, les contestations, les saisies y sont fréquentes. Combien le service ne souffrirait-il pas si l'on est obligé d'aller chercher un tribunal, un juge d'instruction, dans les cas criminels, correctionnels à 20 lieues du délit ? »* c'est-à-dire à Nantua. Il ajoute *« un tel pays situé au grand débouché de la Suisse, sur Genève, Lyon et le midi, doit naturellement être exposé au passage et à l'invasion des vagabonds, malfaiteurs, déserteurs et gens qui fuient de Suisse en France ou de France en Suisse pour se dérober à la poursuite des lois. Considérons aussi qu'un pays dont la route est déclarée commune avec la Suisse par le traité du 30 mai, nécessite la présence d'une police spéciale et vigilante, qu'une conséquence, son action et celle de la justice doivent y être promptes, qu'il y aurait beaucoup d'inconvénient à l'abandonner à des maires de campagne, à un juge de paix ou autres officiers de police judiciaire, souvent ascens (sic) ou embarrassés de prendre un parti, de réunir les renseignements nécessaires, et obligés de faire marcher à Nantua les prévenus, les témoins, les exécuteurs de l'arrestation »*.

Il renchérit à nouveau son argumentation par des problèmes de frais de procédures, de temps à consacrer par les divers intervenants pour se rendre à Nantua *« qui*

emploieraient plusieurs jours pour se rendre à Nantua » alors que *« tel témoin pourrait être entendu en un jour »*. Il précise également que *« depuis plusieurs mois, le Pays de Gex est privé de tribunal de première instance, que les affaires y sont suspendues, les propriétés compromises, les entreprises sans répression, et qu'il est extrêmement urgent d'y remédier »*. Après avoir démontré que les coûts sont acceptables, il laisse entendre à la chambre des députés qu'une sous-préfecture s'impose ainsi qu'un tribunal à Gex. Aucune allusion n'est envisagée pour rattacher le pays de Gex au reste de Savoie restée française. Ah, si le pont Carnot avait existé, le destin du Pays de Gex aurait-il peut-être changé ?

Département du Mont-Blanc, arrondissement de Rumilly ?

Après le Pays de Gex, le Chevalier Ribaud évoque la création d'un département et d'un nouvel arrondissement. Avant d'en venir à cette problématique, il décrit le nouveau territoire resté à la France après avoir évoqué la suppression du département du Léman.

« Le département du Mont-Blanc est donc considérablement diminué, mais par le traité, il lui est rendu plusieurs cantons et communes situées entre Genève, Anneci (sic) et Seyssel. Sa superficie actuelle est de deux cent quatre-vingt dix sept mille hectares, et sa population d'environ cent quatre-vingt mille individus; ainsi, quant à l'étendue et à la population, il s'en trouve plusieurs en France qui lui sont inférieurs ». Il évoque différentes possibilités d'affectation de ce territoire, *« situé au delà du Rhône, qui le borde à l'ouest presque dans toute sa longueur, ce fleuve le limite invariablement de ce côté, si on lui unissait la zone réservée, dont je viens de parler, l'Isère, l'Arli (sic) et l'Arve l'envelopperaient presque entièrement du sud-est au nord-est, en sorte qu'il serait naturellement circonscrit, mais indépendamment de cette démarcation, la disposition de son territoire actuel est telle, qu'il compose un tout dont rien ne peut être détaché pour être joint aux départements de l'Isère ou de l'Ain qui l'avoisinent. Il touche au premier par son extrémité méridionale, et il est évident que quand on lui réunirait cette partie, la même opération serait impraticable pour son centre et son extrémité septentrionale. Que deviendraient alors ces deux grandes sections ? Les joindrait-on à l'Ain ? La nature et les distances s'y opposent, le Rhône les en sépare, et dans la longueur de son cours,*

il ne se trouve que deux ponts¹⁰, l'un à la perte, situé au fond d'un vallon, dont les abords sont difficiles, et les chemins aboutissant dans le Mont-Blanc très peu praticables, un autre à Seyssel. Enfin il y aurait plus de soixante lieues depuis l'extrémité orientale du Mont-Blanc jusqu'au chef-lieu du département à travers de hautes montagnes,¹¹ dont les principales chaînes se dirigent du nord au sud. Il serait donc impossible de dépecer le territoire de la Savoie restant à la France, et on ne peut se dispenser d'y maintenir un département ».

D'où la nécessité de conserver un département, même amoindri par rapport à celui de 1792, lorsqu'il avait été amputé d'une partie de celui du Léman avec Genève comme chef-lieu en 1798. Il renforce son argumentation en évoquant des considérations morales, économiques et naturelles. Il porte son jugement, « non seulement d'après la configuration de la surface, mais encore sous le rapport moral, d'après l'identité de caractère, d'habitude, d'usages et de mœurs de ses habitants. Ce pays, d'ailleurs, par ses productions, par son industrie, par ses richesses naturelles, est digne de tout l'intérêt du gouvernement, un bon administrateur peut y seconder avec succès l'intelligente activité des habitants, soutenir l'accroissement progressif de leurs ressources, améliorer, perfectionner. »

Suivi d'un aveu qui ferait plaisir partiellement aux savoisiens d'aujourd'hui dont les effets seraient quand même dus à la France révolutionnaire et napoléonienne ! « On avait autrefois en France une idée bien fautive de la Savoie. On ne la jugeait que par les émigrations périodiques de la Maurienne, tandis que Chambéri (sic) et son riche bassin, Anneci (sic) et ses environs pittoresques, le Chablais et sa belle végétation, les vallées riantes et fécondes disséminées jusqu'au pied des glaciers, offrent des tableaux riches et agréables, un bon sol, une population animée. Quelle marche agricole rapide n'y ont pas pris depuis vingt ans l'agriculture et l'industrie ? L'impulsion française n'y a pas peu contribué. De nouvelles et belles routes y ont été ouvertes, des manufactures et des fabriques s'y sont élevées, des recherches utiles en minéralogie y ont préparé de

nouveaux moyens. Le commerce et les relations y ont pris un remarquable essor. Par sa rive gauche du Rhône, par ses routes et limites, ce département a avec Genève et la Suisse, des points de contact militaire et commerciaux qui méritent l'attention du gouvernement ; il est d'ailleurs la clé des grandes communications avec l'Italie, et un point d'entrepôt pour le commerce avec le Piémont, la Suisse et une partie de l'Allemagne». Il admet que pour la France, « un tels pays est un domaine précieux » Il revient sur l'histoire de la Savoie antérieure à la Révolution, parfois en termes élogieux : « il faut convenir que ce pays en recevait l'un des plus précieux dons que les peuples puissent attendre des princes, une administration simple, sage et paternelle, une justice distributive éclairée. Les savoisiens les obtiendront des descendants de Saint-Louis, comme ceux de Humbert ». Mais il fallait bien justifier la continuité de ce territoire avec celui de la France par des arguments spéciaux qui fassent plaisir au successeur de Napoléon. « Tant de rapports spéciaux, tant de nœuds étroits rapprochent ces deux Royales familles, que dans cette transition, les pays réunis trouveront, dans Louis XVIII, les mêmes sentiments, le même cœur et la même sollicitude pour leur bonheur ».

– Il renforce encore son argumentation. « Ces heureux effets sont d'autant plus assurés, que le savoisien a toujours eu une parfaite analogie avec le français, le voisinage, les relations habituelles la conformité de langage¹² et de religion, véritable signe d'origine ou de rapprochement anciens et communs, et depuis longtemps préparé la fusion des deux nations¹³ ». Il conclut cette argumentation à créer un département qui ne pourrait pas garder le nom du Mont-Blanc, « puisque ce géant des Alpes n'est plus compris dans son enceinte ». Il propose de l'appeler « Département de l'Est » comme nous l'avons vu dans un précédent Benon.

– Il pose la question : « Dans le département du Mont-Blanc composé de la partie qui reste à la France, d'après le traité, est-il nécessaire de former pour les cantons

¹⁰ Il s'agit du pont Grésin permettant la traversée des pertes du Rhône.

¹¹ Surtout les Bauges et le Parmelan.

¹² C'est surtout vrai au niveau des élites qui parlent principalement le français, mais moins pour le peuple dont la langue maternelle est le patois.

¹³ Ce qui adviendra en 1860, 46 ans plus tard dans des circonstances que l'on connaît bien.

de Rumilly-sud, frangi (sic) Saint-Julien et Ruffieu, un arrondissement de sous Préfecture et de tribunal ? ». Après avoir évoqué le caractère montagneux du territoire et les difficultés de communication qu'il engendre, il en vient à justifier Rumilly comme chef-lieu d'un troisième arrondissement, au côté de Chambéry et Annecy avec une sous-préfecture et un tribunal. Il le justifie de la façon suivante, « *cette ville est avantageusement placée sur la grande route de Chambéry à Genève, est à l'embranchement de plusieurs routes est à une distance à peu près égale de chacune de ses cités. Elle est la seule où on pourra établir la sous-préfecture. Si Carouge était attribué à la France, autrefois siège d'une intendance et d'un tribunal, Rumilly aurait une rivale, que sa population, sa situation aux portes de Genève, et des considérations politiques lui rendraient bien redoutable [...] sa proximité d'Annecy, chef-lieu du deuxième arrondissement, quoi qu'apparente sur la carte, ne peut faire impression, soit parce que, comme nous l'avons fait observer, il n'y a pas d'autre ville plus commode, soit parce que la distance d'Annecy est beaucoup plus considérable qu'elle ne le paraît, attendu que Rumilly en est séparé par des montagnes, et que pour se rendre de l'une de ces villes à l'autre, on est obligé de faire un grand détour* ». Il fait ensuite un parallèle avec les arguments qu'il a développés pour une sous-préfecture à Gex (difficulté de communication, répression de la contrebande), surveillance de la frontière du territoire de Genève et de Carouge... Il regrette que Carouge n'ait pas été incorporée à la partie française de la Savoie, et estime que la limite de l'Arve aurait été plus judicieuse que celle de l'Aire. Il ajoute, « *on serait tenté de penser que cette limite a pu être l'intention des parties contractantes dans le traité, et que ce n'est que par erreur de nom ou de transcription qu'on a indiqué la rivière de l'Aire pour confins au lieu de l'Arve, sans nous immiscer dans l'interprétation d'une si respectable transaction politique, on peut néanmoins concevoir l'espérance que, puisque cette*

Claude Mégevand.

conjecture n'est pas invraisemblable, elle pourra devenir l'objet d'une vérification ultérieure sur le résultat de laquelle on doit s'en rapporter à la sagesse et à l'impartialité des hautes Puissances ».

Il en profite pour critiquer le nouveau découpage de la Savoie entre la France et la Sardaigne, « *en passant près de Saint-Julien, La Roche, Le Grand-Bornand, Serraval, Outrechaise, Saint-Gloire (prieuré) Apremont etc. (la frontière) donne lieu à une multitude d'angles rentrants (sic) et saillants sur les territoires respectifs* ». Ce découpage ne tient pas compte de la géographie réelle du terrain et a certainement été vu de loin par des négociateurs, même s'il était prévu que des commissions des deux parties pouvaient se mettre d'accord sur des rectifications de frontière. Notre chevalier Riboud croit que ces modifications sont possibles. Mais les événements de portée européenne vont changer les choses. Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe et reprend le pouvoir. Sa défaite à Waterloo redonne l'intégralité de son ancien territoire au Royaume de la Maison de Savoie, en novembre 1815 à l'exception des « communes réunies » rattachées à Genève, elle-même rattachée à la Suisse.

Si l'attribution du pays de Gex au département de l'Ain est rentré dans une longue durée¹⁴, il en est fini des espoirs de Rumilly de devenir sous-préfecture et chef-lieu d'arrondissement. Le retour de Saint-Julien dans le giron savoyard mettra fin aux espérances de Rumilly, puisque la Savoie reprend en 1815 ses anciens découpages d'avant la Révolution amputé des « communes réunies » dont Carouge. Saint-Julien devient le chef-lieu de la « province de Carouge », sans Carouge jusqu'à sa nouvelle dénomination de « province de Saint-Julien », en 1837. Saint-Julien obtiendra la sous-préfecture suite à l'Annexion de 1860 ; Rumilly rejoindra l'arrondissement d'Annecy. Finalement le rapport du Chevalier Riboud n'a été qu'un projet qui n'a pas pu aboutir à cause... de la défaite de Napoléon !

¹⁴ Certains mouvements savoyards souhaitent en 2023 que le pays de Gex rejoigne la Haute-Savoie. En est-il de même pour les gessiens

Devinez l'endroit où se trouvent les trois sites photographiés



Photo numéro 1. Photographie de Pierre Cusin.



Photo numéro 2.
Photographie de Pierre Cusin.



Photo numéro 3. Photographie de Pierre Cusin.

Réponse photo 1 : fenêtres à accolades de la Maison Guillot à Andilly, futur siège de La Salévienne.

Réponse photo 2 : meule en partie taillée dans la paroi calcaire au pied du Petit Salève au Pas de l'Échelle.

Réponse photo 3 : fresque et son auteur Alberto Ruce sur une façade de maison à Charly Andilly.

À LIRE, À VOIR, À ENTENDRE

À lire

* Le tome 6 des *Histoires extraordinaires du Genevois* paraîtra le 1^{er} février 2024 (disponible auprès de La Salévienne, dans les kiosques et maisons de la presse, sur le site du Messenger (boutique).

Voici le sixième opus des *Histoires extraordinaires du Genevois*, avec encore et toujours le passé de notre territoire dévoilé de manière inédite ou méconnue. Au fil de ces cent pages et de ces vingt-cinq récits déclinés de façon chronologique, Dominique Ernst détaille des faits historiques, bien sûr, mais aussi des légendes, des aventures humaines ou industrielles, des célébrités d'ici et d'ailleurs, des faits divers surprenants...

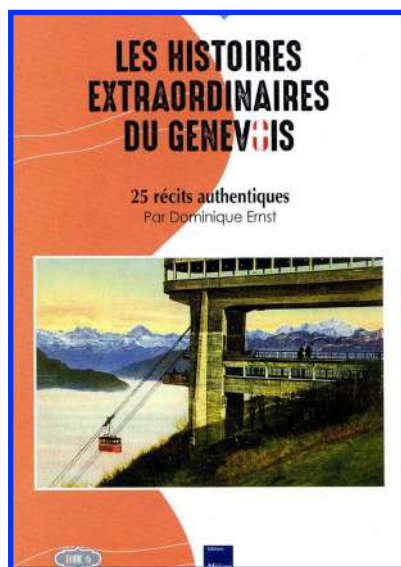
Vous allez ainsi découvrir les étonnantes carrières du Rhône, le passé millénaire du Fort l'Écluse, le Chemin des Espagnols ou le

Saint Suaire, qui aurait pu changer la destinée de Genève. Également au sommaire, des célébrités (Rousseau, Jacques Duboin, Manuel Azāna), des récits tragiques ou amusants (contrebande, faux-monnayeur, chauffards), sans oublier les terribles incendies du XIX^e siècle, les moulins du Genevois, le procès de l'eau entre Carouge et Collonges ou les ennuis du régent Jacquet, semeur de graines de protestantisme...

Et comme l'indique l'image de couverture, nous évoquons aussi l'épopée presque centenaire du téléphérique du Salève, mais également la destinée de l'Homme du Vuache, rebouteux vénéré par Genève, l'assassinat d'Alfred Bastin, maire

d'Annemasse, le temps béni où Machilly était la capitale française de la framboise ou la Seconde Guerre mondiale, avec deux figures opposées, le chanoine Camille Folliet et la Brigade Rouge Internationale.

Par ses connexions, cette histoire du Genevois haut-savoyard déborde largement ses frontières géographiques. Au-delà du Salève, du Vuache, d'Annemasse, de Saint-Julien, de Collonges, de Machilly ou de Cruseilles, il est également question ici de Genève, de Seyssel, d'Annecy, de Paris, de Madrid, voire des Pays-Bas, de l'Éthiopie ou du Manitoba...



* *Histoire de l'armée suisse, du XVII^e siècle à nos jours*, par Rudolf Jaun, novembre 2023. L'histoire de l'armée suisse est marquée par une multitude de débats... À travers cet ouvrage, l'auteur souhaite analyser la place et l'évolution de l'armée suisse dans le contexte du développement des armées des grandes puissances européennes.

* *Six balades pour découvrir les empreintes du monde dans la ville de Yudit*, par Genève Mundi, Kiss, novembre 2023. Livre pour découvrir le Genève historique à travers des promenades de haute qualité.

* *Y a le feu au lac ! Histoire d'une Suisse à haut risque*, par Gudrun Beger, novembre 2023. Livre qui analyse l'attitude des Suisses à travers l'histoire face aux grandes crises et catastrophes.

* *La Suisse se découvre, trois siècles de tourisme en question (1730 à nos jours)*, novembre 2023. Exploration historique du

tourisme suisse, qui explique comment cette activité est devenue un des secteurs clé de l'économie helvétique.

* *Le tour du Léman, dans l'oeil du drone*, par Olivier Riethauser, novembre 2023. Images époustouflantes de Lausanne à Yvoire prises par le drone d'Olivier Riethauser, commentées par Christian Vellas.

* *Un voyage dans le temps, 100 épisodes de l'histoire suisse*, par Benedikt Meyer, septembre 2023. Cent articles qui racontent les pérégrinations helvètes à travers les âges.

* *Atlas archéologique de La France*, INRAP, édition Taillandier, 2023. Ce livre nous amène sur les chemins et toutes les voies de communications du néolithique au Moyen Âge à travers des découvertes archéologiques.



À voir, à entendre

- **19 Janvier à 18 h** au Polyèdre (4 impasse Saint-Jean, salle Sacconges) à Annecy/ Seynod (entrée libre), « *la cuisine des tranchées en 1914-1918* », par Sébastien Chatillon, organisée par la Société des Auteurs Savoyards.

À l'appui d'un diaporama, un aspect méconnu et original de la Grande Guerre sera dévoilé. Il s'agit des coulisses de la vaste machine destinée à alimenter quotidiennement des millions de soldats français mobilisés sur le front de 1914 à 1918...

"LA CUISINE DES TRANCHÉES EN 1914-1918"
CONFÉRENCE DE SÉBASTIEN CHATILLON CALONNE,
HISTORIEN SPÉCIALISTE DE 14-18



société des auteurs savoyards
SAS.

VENDREDI 19 JANVIER À 18 HEURES A ANNECY / SEYNOD (POLYÈDRE, SALLE SACCONGES)
ENTRÉE LIBRE

- **Le vendredi 26 janvier à 18 h à la librairie Climat, 5 rue Vallon, rencontre-dédicace à Thonon**

Une histoire vraie racontée dans le roman *L'amour aux trousses* (éd. Presses de la Cité). Fondé sur des faits réels, ce roman épatant où déferlent rencontres inattendues, secrets, trahisons et remords révèle un pan méconnu de l'Histoire.

En 1917, des Savoyardes, offertes en cadeau diplomatique, sont ballotées dans les fracas

de la Révolution russe. Également sur France 2 dans l'émission "ça commence aujourd'hui" de Faustine Bollaert - en replay sur France TV.



- **12/02/2024, 17 h 30**, salle Yvette Martinet à Annecy, la métallurgie de Tamié, par Christian Regat.

Des indices existent d'une activité métallurgique à Tamié dès le XIII^e siècle. Deux siècles plus tard, elle est attestée à la Bouchasse, où les moines de Tamié l'albergeaient à différents exploitants. Au XVI^e siècle, le fer de Tamié était renommé jusque dans le Milanais. De 1641 à 1749, l'établissement, qui fonctionnait avec du minerai des Hurtières, fut géré par la famille Audé. Puis les moines en reprirent eux-mêmes l'exploitation directe jusqu'à la Révolution. L'avidité au gain des affairistes auxquels la République loua, puis vendit l'entreprise, entraîna sa ruine, malgré la découverte de fer à la Sambuy. Sous la Restauration sarde, les frères Balleydier, d'Annecy, lui redonnèrent un certain lustre en la prenant en gérance. Mais lorsqu'ils partirent pour établir une aciérie à Gênes, les propriétaires la vendirent au maître de forges Frerejean qui transféra à Cran, en 1838, l'exploitation du haut fourneau de Tamié. Ce fut la fin à cette aventure métallurgique.

SOMMAIRE

Mot du président	1
Actualités	1
Cotisations	1
Conférences	2
Dates à retenir	2
À paraître en 2024	2
Une monographie de la paroisse de Chênex	2
Au pays du Vuache, découverte d'un ensemble de pierres à cupules parmi des blocs erratiques charriés par les glaciers	3
Un ouvrage sur Lucie Colliard, une savoyarde révolutionnaire	4
Ça s'est passé	4
La Salévienne poursuit le projet Genius Loci	4
Le salon du livre du Genevois au Vitam Parc : une réussite	4
Jean-Vincent Verdonnet, un bel hommage à Bossey, pour le centenaire de la naissance du poète	5
Beau succès pour la conférence du samedi 28 octobre 2023 de Francoise Ballet	6
Cernex, la croix de la Motte ressuscitée	7
Bibliothèque	8
Dons	8
Échange	11
Achat	11
Carnet d'histoire	11
L'ancienne église de Saint-Julien en Genevois	11
Matériaux pour servir l'histoire de Présilly	14
L'écho paroissial d'Archamps, février 1942, au fil passé	17
Béatrice de Savoie (1198-1267)	18
La mémoire de Marianne Cohn dans la métropole de Grenoble	19
Le saviez-vous ?	20
À voir, à lire, à entendre	25
À lire	25
À voir	27

RÉDACTION :

Auteurs :

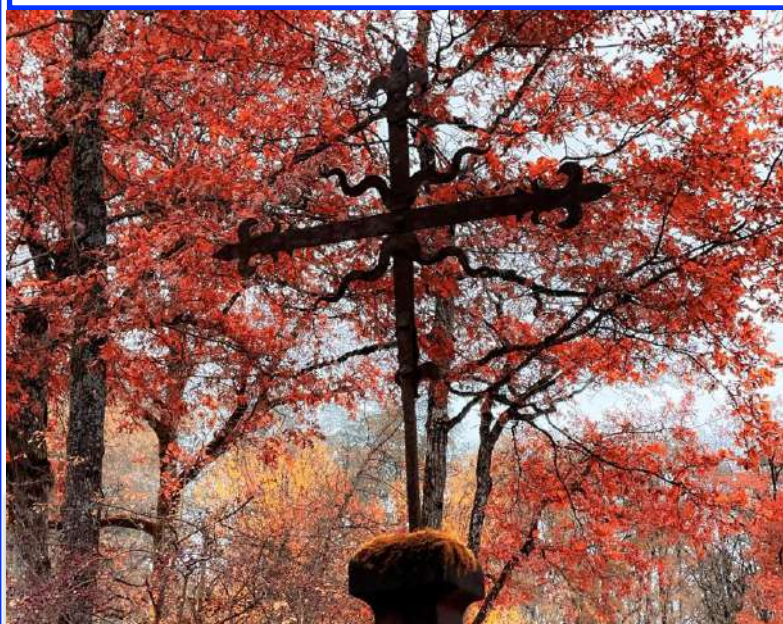
Michel Brand, Dominique Bouverat, Nadine Cusin, Pierre Cusin, Dominique Ernst, Ryck Huboux, Claude Mégevand, Dominique Miffon, Evelyne Spaeter.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Responsable de publication : Claude Mégevand.

Mise en page : Nathalie Debize.

Correcteurs : Nathalie Debize, Jean-Francois Délias, Silvère Ladoué, Gérard Lepère, Danielle Roset.



Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :

LA SALÉVIENNE
4 ancienne route d'Annecy
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Courriel :

contact@la-salevienne.org : organisation, conférence, parcours patrimoniaux, projet livres, etc.
tresorie@la-salevienne.org : trésorière
les-bornes@la-salevienne.org : Benon et tout ce qui concerne les activités sur le plateau des Bornes

N° ISSN : 2107-2930